



Huissiers de justice associés

12/14, blvd du Grand Cerf 86003 POITIERS CEDEX

30 rue du Commerce 86400 CIVRAY

31 bis rue du Marché 86300 CHAUVIGNY

Tél: 05 49 41 10 16

poitiers@aurik.fr

111 av. Maréchal Leclerc 86100 CHATELLERAULT

31 rue Renaudot 86200 LOUDUN

35 rue Edgar Quinet 86170 NEUVILLE DE POITOU

Tél: 05 49 21 02 72

chatel@aurik.fr

Consulter notre site internet : www.aurik.fr

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,

ET le VINGT CINQ FEVRIER à 14 heures 30,

A LA REQUETE DE :

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE
COUSSAY LES BOIS ET DE SA REGION THERMALE connue sous l'abréviation

« ASPECT », dont le siège est situé dans les locaux de la Mairie de COUSSAY LES BOIS
représentée par son président , Mr Dominique BRUNET,

Lequel m'a demandé de bien vouloir me déplacer sur le site de la ferme des taurillons sur la
commune de COUSSAY LES BOIS lieudit « Les paturelles » afin de dresser toutes
constatations utiles.

Déférant à cette réquisition :

Je, **Pascale LANGLO** – Huissier de Justice, associée de la SAS AURIK – en son bureau annexe, 111 avenue du Maréchal Leclerc à 86108 CHATELLERAULT, soussignée,

Certifie m'être rendue ce jour à COUSSAY LES BOIS lieudit « Les Paturelles »,

Là étant,

En présence de Mr BRUNET Dominique, Co-Président de l'association ASPECT,
Mr BLANCHARD Dominique, secrétaire de l'association ASPECT,
Mr SAUVION Gilles , 1^{er} adjoint Mairie de Coussay les Bois,

J'ai dressé les constatations suivantes :

CONSTATATIONS

Je me rends devant l'entrée de la ferme des taurillons.

Je constate que du fumier est stocké sur la plateforme en béton en extérieur devant le hangar.

J'ai pris un cliché photographique.



Sur cette même plateforme, je note la présence d'un tas de paille entreposé à l'extérieur qui pourrit.

J'ai pris deux clichés photographiques.



Un peu plus loin côté droit, je vois une remorque stationnée au bout de la plateforme .
A côté de cette remorque, je constate qu'il y a de l'eau stagnante de couleur marron.
J'ai pris quatre clichés photographiques.





En poursuivant, j'arrive devant le bassin de décantation.

A l'aide de jumelles, je constate que le bassin est rempli et déborde dans l'angle droit au fond du bassin.

J'ai pris plusieurs clichés photographiques.





Je constate que l'eau qui déborde du bassin se déverse dans un fossé lequel rejoint la route à quelques mètres.

Les personnes présentes avec moi me confirment qu'il n'y a pas de pompe .

En poursuivant coté route, je constate que l'eau qui s'écoule du fossé est marron et rejoint une eau plus claire qui ne provient pas du fossé.

J'ai pris plusieurs clichés photographiques.







Nous nous rendons ensuite à gauche de l'entrée de la ferme devant la mare d'eau.

Dans le projet initial, la petite mare devait être protégée et conservée pour la sauvegarde des espèces.

Malheureusement, cela ne s'est pas passé dans les termes du projet et la mare n'est plus très visible avec une absence ou très peu d'eau.

Je constate qu'il y a un tout peu d'eau dans le fond.

La nuit précédente, il a beaucoup plu.

J'ai pris deux clichés photographiques.



Mr SAUVION Gilles ainsi que Mrs BRUNET et BLANCHARD me confirment qu'une usine de méthanisation devait être construite sur la plateforme de la ferme.

Je constate qu'il n'y a pas d'usine de méthanisation.

J'ai pris un cliché photographique.



Telles sont mes constatations.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit, et à toutes fins utiles.

Pascale LANGLO

COUT TTC :

PV	285.00
IT	18.80
TOTAL HT	303.80
TVA 20 %	60.76
	<hr/>
TOTAL TTC	364.56

